

Besoin d'aide ?

Nous savons que les changements numériques peuvent parfois susciter des questions.

- **Un tutoriel** est disponible sur la page d'accueil du portail famille en cliquant sur l'icône "Téléchargements".
- **Une permanence d'aide à la saisie** sera organisée les lundis de 9h à 11h30 et 14h à 16h30 pour vous accompagner.

Nous comptons sur votre collaboration pour effectuer cette saisie avant le **jeudi 27 août 2026**. Cela permettra à votre enfant de débiter la restauration scolaire et les accueils dès le mardi 1^{er} septembre.

Passée cette date, il ne pourra intégrer que la semaine suivante (du 7 au 11 septembre).

(NB : les inscriptions aux services périscolaires sont possibles toute l'année. Il y aura une semaine de décalage entre le jour d'inscription et le moment où l'enfant bénéficie des services.)

Ville de Longwy
Service Enseignement et Vie scolaire
enseignement@mairie-longwy.fr
03.82.44.54.06

CANTINE & PÉRISCOLAIRE

RENTRÉE 2026/2027

Tout se fait EN LIGNE !

Madame, Monsieur, Chers parents,

Afin de faciliter votre organisation au quotidien, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de votre nouveau **Portail Parents en ligne**.

Finis les dossiers papier à remplir ! Désormais, vous pouvez gérer les inscriptions de vos enfants depuis votre ordinateur ou votre smartphone, 24h/24 et 7j/7.



Le Portail Famille LONGWY

Pourquoi utiliser le Portail Parents ?

- **Rapide** : vos informations de l'an dernier sont déjà pré-remplies. Vous n'avez qu'à valider ou corriger.
- **Pratique** : plus besoin de photocopies. Prenez vos justificatifs (Carnet de santé, Attestation CAF) en photo avec votre téléphone et déposez-les directement sur le site.
- **Autonome** : continuez les réservations des services périscolaires à tout moment en respectant le délai imposé du jeudi midi (pour la semaine suivante).

Comment faire ?

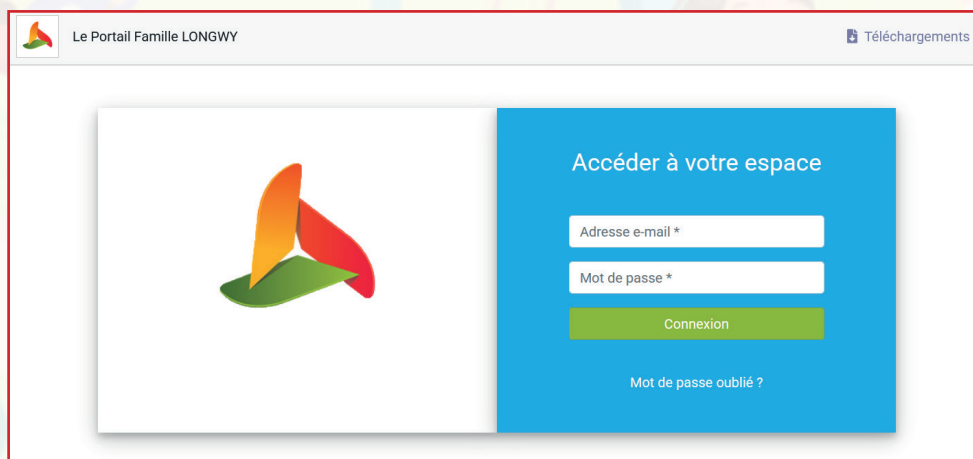
(À réaliser avant le jeudi 27 août midi pour que l'enfant puisse bénéficier des services dès le mardi 1^{er} septembre)

Étape 1 : connectez-vous.

Rendez-vous sur l'adresse suivante avec un ordinateur ou un smartphone :
<https://longwy.leportailfamille.fr/>



- Identifiant : INSÉRER IDENTIFIANT qui est votre adresse mail
- Mot de passe provisoire : [INSÉRER MOT DE PASSE]



The screenshot shows the 'Le Portail Famille LONGWY' website. On the left is a logo with three overlapping shapes in orange, red, and green. On the right, a blue box contains the text 'Accéder à votre espace'. Below this are two white input fields: 'Adresse e-mail *' and 'Mot de passe *'. A green 'Connexion' button is positioned below the password field. At the bottom of the blue box is a link that says 'Mot de passe oublié ?'. In the top right corner of the page, there is a link for 'Téléchargements'.

Étape 2 : vérifiez vos informations

Allez dans la rubrique "Mes Informations" ou "Fiche Enfant".

- Vérifiez l'exactitude de vos coordonnées (téléphone, adresse mail).
- Vérifiez les informations de vos enfants (orthographe des noms, date de naissance et niveau scolaire)
- Mettez à jour les données médicales de vos enfants (allergies, vaccins). Si votre enfant a un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé), veuillez nous joindre le document.

Étape 3 : les justificatifs.

Pour que votre dossier soit validé, merci de nous envoyer les documents demandés dans la rubrique "Pièces jointes" :

- Attestation de Quotient Familial CAF France (pour le calcul du tarif).
- Si vous êtes frontalier (Luxembourg, Belgique), les 3 derniers bulletins de salaire de chaque personne qui compose le foyer.
- Pages de vaccination du carnet de santé.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Note importante : Tout dossier incomplet ou sans justificatif ne pourra pas être validé. Le tarif maximum pourrait alors être appliqué par défaut si nous ne pouvons pas calculer le prix du repas.